Check-list : rendre son association visible en ligne

À imprimer et cocher au fil de l'eau. Comptez 2 à 3 h pour l'essentiel, puis 15 min par mois.

1. Fiches cartes (gratuites)

- ☐ Fiche d'établissement Google créée avec un compte partagé de l'association
- ☐ Fiche validée (code reçu par courrier, SMS ou vidéo)
- ☐ Catégorie principale précise + catégories secondaires
- ☐ Adresse ou zone desservie, horaires (vacances et jours fériés compris)
- ☐ Téléphone, site web, description claire : qui on aide, comment, où
- ☐ 5 à 10 photos réelles (avec l'accord des personnes)
- ☐ Fiches Bing Places et Apple Business Connect créées

2. Annuaires publics et associatifs

- ☐ Informations vérifiées sur l'Annuaire des entreprises (annuaire-entreprises.data.gouv.fr)
- ☐ Présence dans l'annuaire des associations de la mairie / intercommunalité
- ☐ Lieu ajouté sur OpenStreetMap
- ☐ Annuaires du secteur : cartographie de l'inclusion numérique, JeVeuxAider, fédérations…

3. Site web

- ☐ Titres de page explicites : activité + ville + nom
- ☐ Une page par activité, avec les mots du public
- ☐ Adresse, horaires, contact écrits en texte sur toutes les pages
- ☐ Site lisible sur mobile et en https
- ☐ Site inscrit dans Google Search Console et Bing Webmaster Tools

4. Cohérence

- ☐ Nom, adresse, téléphone, e-mail identiques partout

5. Avis et actualités

- ☐ Lien de demande d'avis partagé aux adhérents et partenaires (jamais de faux avis)
- ☐ Réponse à chaque avis
- ☐ 1 à 2 actualités ou photos publiées par mois sur la fiche

6. Assistants IA

- ☐ Page « Qui sommes-nous » factuelle en ligne
- ☐ FAQ avec les vraies questions du public
- ☐ Mentions sur des sites fiables : presse locale, mairie, partenaires
- ☐ Test dans 2 ou 3 assistants IA : « Quelles associations proposent [activité] à [ville] ? »

Ressource publiée sur Les Bases du numérique d'intérêt général — licence Etalab 2.0